

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GALEY
Séance du samedi 04 avril 2026**

Membres en exercice :10	<i>Le quatre avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 31 mars 2026, s'est réunie en séance ordinaire sous la présidence de Bernadette THULLIEZ.</i>
Présents : 10	
Représentés : 0	
Absents : 0	
Votants :10	
Pour : 10	
Contre : 0	
Abstentions : 0	Présents : Max LAFFORGUE, Bernadette THULLIEZ, Geneviève BARAT (FILLOLA), Philippe SANCHEZ, Françoise RIBET (CALVET), Gisèle RIBET, Pierre GOUAZE, Dominique OUSSET, Sébastien ARNAUD, David PUJOL
	Représentés:
	Absents:
	<i>Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Max LAFFORGUE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.</i>

Objet : Délibération pour octroi d'une subvention au comité des fêtes de Galey

L'association Comité des fêtes de Galey dont le siège est à Galey, a pour objet l'animation locale,

Dans le cadre de sa création nouvelle suite à l'arrêt de l'ancien comité et dans l'optique de réaliser des animations tout au long de l'année, a sollicité auprès de la commune de Galey, une aide financière afin de lui permettre d'acheter le matériel et d'investir dans l'achats de denrées, notamment alimentaires, afin de pouvoir démarrer sa première saison au regard de sa récente création.

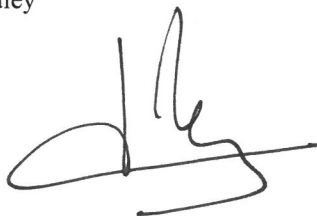
Au vu de la demande et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé :

- d'accorder à l'association Comité des fêtes de Galey une subvention exceptionnelle de 1300 euros pour pouvoir réaliser les festivités locales.

Cette dépense sera imputée à l'article 6574 de fonctionnement.

- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Monsieur Max LAFFORGUE
Maire de Galey



Madame Geneviève FILLOLA
Secrétaire de séance



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Date de transmission de l'acte: 08/04/2026

Date de réception de l'AR: 08/04/2026

009-210901294-DE_2026_013-DE

A G E D I